



CONVOCATION A LA REUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Ensues-la-Redonne, le 16 mars 2026

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous êtes invités à participer à la séance d'installation du Conseil Municipal de la commune d'Ensues la Redonne, suite aux élections municipales du 15 mars 2026, le :

Samedi 21 mars 2026 à 10h30
EN SALLE DES MARIAGES DE L'HOTEL DE VILLE

L'ordre du jour sera le suivant :

- L Installation du Conseil Municipal nouvellement élu
 - 1. Election du Maire
 - 2. Fixation du nombre d'adjoints
 - 3. Election des Adjoints
 - 4. Lecture de la Charte de l'Elu Local (*Charte sur table*)

- L Approbation du Procès Verbal de la séance du 2 décembre 2025 (*Annexe*)

La note de synthèse afférente à cette séance est jointe à la présente convocation.



Le Maire sortant,
Michel ILLAC